

TERMES DE REFERENCE
POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE)
Chargé d'analyser les besoins en intrants pour l'agriculture biologique à Madagascar

1. Contexte :

Le Projet de Transformation Economique pour une Croissance Inclusive ou PIC est une série de projets du Gouvernement de Madagascar mis en place avec le soutien de la Banque mondiale pour accroître les investissements privés et la croissance des Petites et Moyennes Entreprises dans des régions cibles à Madagascar. L'Objectif de Développement de la Phase I du projet (PIC3 dans la suite) est la croissance des Petites et Moyennes Entreprises dans les zones d'intervention. Le PIC3 soutient la reprise économique après la crise de la COVID-19, l'expansion du modèle des séries de Projets PIC (Pôles Intégrés de Croissance) à de nouvelles régions et de nouveaux secteurs, tout en mettant à l'essai de nouvelles approches. C'est un projet adoptant une approche intégrée et multisectorielle pour la création d'emplois et la croissance inclusive. Le projet intervient de 2022 à 2027 dans trois secteurs majeurs : le tourisme, l'agrobusiness, et le numérique, et au niveau de neuf Régions (Diana, Atsimo Andrefana, Anôsy, Atsimo Atsinanana, Vatovavy, Fitovinany, Atsinanana, Analanjirofo, et Analamanga). Le projet comprend trois composantes techniques :

- Composante 1 : « Attirer et retenir les Investissements Privés et lever les Principales contraintes pour soutenir la Reprise » à travers l'Amélioration du soutien à la promotion des investissements pour accélérer la reprise et l'Amélioration de l'environnement des affaires pour contribuer à la relance ;
- Composante 2 : « Lever les Contraintes à l'Investissement Privé et Améliorer la Compétitivité Economique Locale pour Soutenir la Reprise » à travers (a) l'Appui technique pour renforcer la compétitivité des chaînes de valeur dans les régions cibles, ainsi que (b) le Renforcement des infrastructures locales et de la gouvernance locale pour soutenir la croissance des secteurs cibles et le développement des entreprises. ;
- Composante 3 : « Soutenir la reprise et la croissance des PME et de l'Entrepreneuriat dans les Secteurs Cibles » incluant un Soutien direct aux start-ups et aux PME dans des secteurs ciblés et le renforcement des capacités des entreprises par l'amélioration de l'écosystème.

Le projet appuie les filières agroalimentaires présentant un potentiel de croissance, notamment en termes de marchés à l'export, d'attraction des investissements privés et de création de valeur ajoutée. L'appui touche principalement le cacao, l'aquaculture marine, les fruits, les huiles essentielles, les épices, le miel, le moringa. Une attention particulière est accordée aux produits éligibles à l'export vert et aux filières écologiques et aux initiatives durables, et ainsi au secteur de l'agriculture biologique. Le choix des filières résulte également de l'existence de synergie entre toutes les filières appuyées.

Plusieurs initiatives ont déjà été entamées par le Projet autour du secteur bio, notamment sur l'amélioration du cadre de développement du secteur privé dans le secteur, ainsi que de la promotion. Le Projet travaille en étroite collaboration avec le Ministère en charge de l'Agriculture, ainsi que le Syndicat Malgache de l'Agriculture Biologique (SYMABIO).

L'importance du secteur de l'Agriculture biologique à Madagascar

Le secteur de l'Agriculture Biologique est en pleine expansion, avec un marché alimentaire biologique mondial multiplié par sept en vingt ans, dépassant 320 milliards \$ en 2024. L'Agriculture Biologique à Madagascar s'inscrit dans cette tendance et concerne en quasi-totalité le secteur des exportations, pour lesquelles les opérateurs des filières doivent avoir la capacité d'obtenir une certification biologique et d'assurer la traçabilité des produits

Selon le Syndicat Malgache de l'Agriculture Biologique (SYMABIO), l'Agriculture Biologique malgache concerne près de 70 000 exploitants agricoles et représente environ 68 000 ha de surface cultivée en 2020 contre 30 000 ha en 2013. Le chiffre d'affaires annuel du secteur bio malgache serait de l'ordre

de 175 millions de dollars en 2024, contre 22,6 millions en 2012. En 2021, le pays compte environ 350 entreprises référencées chez ECOCERT, leader de la certification biologique sur les trois acteurs présents dans le pays (ECOCERT, LACON et CCPB). Ces entreprises travaillent sur 280 sites et comptent 7 000 employés à temps plein ou saisonniers. La gamme de produits mis sur le marché est diversifiée et jouit d'une forte typicité avec pour certains d'entre eux une forte valeur ajoutée. Les volumes exportés, de l'ordre de 6 300 tonnes en 2024 contre 800 tonnes en 2009, sont dominés par le cacao (35%), les légumes (20%), les fruits tropicaux (12%), les épices et condiments (22%), les huiles essentielles et végétales (6%) et la vanille (3%). En revanche, le marché domestique du bio est embryonnaire avec une offre restreinte de produits importés et de produits locaux certifiés par des tiers au niveau des Grandes et Moyennes Surfaces

Evolution récente du cadre politique et juridique pour le soutien à l'agriculture biologique à Madagascar

Sous l'égide du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, Madagascar est résolument engagé dans la construction d'un cadre politique et juridique visant à promouvoir le secteur de l'Agriculture biologique dans le pays. À ce titre, le pays fait figure d'exception à l'échelle du continent africain, puisque Madagascar est le seul pays africain à proposer et mettre en œuvre une politique de développement de l'agriculture biologique, à la fois à l'exportation et sur le marché national, s'exprimant à travers la loi 2020-003 sur l'agriculture biologique et la Stratégie Nationale de développement de l'Agriculture Biologique¹. La vision de la SNABIO est de « faire de l'agriculture biologique un moyen de lutte contre la pauvreté, de création d'emplois, d'amélioration de la santé et de préservation de l'environnement ».

Les orientations principales de ces documents de référence portent sur le développement de la gouvernance du secteur, le soutien aux opérateurs, le développement de la recherche et de l'appui-conseil et enfin la promotion de l'agriculture biologique sur le marché domestique et international. Plusieurs outils sont des marqueurs de ce cadre national : la mise en place à court terme d'une norme biologique nationale, la reconnaissance des Systèmes Participatifs de Garantie (SPG) en tant qu'outil de certification des produits biologiques sur le marché national, complémentaire de la certification par tiers, et enfin le développement de Territoires à Vocation Agricole Biologique (TVAB). En outre, plusieurs initiatives existent sur les solutions de biopesticides et biofertilisants qui ont été proposées par divers organismes privés et projets tels que le CEFEL/FIFATA, AGRISUD et autres.

Malgré ce dynamisme constaté sur la filière bio à Madagascar, l'accès à des intrants organiques (engrais organiques, composts, amendements naturels) et à des biopesticides certifiables reste l'un des principaux goulots d'étranglement pour les producteurs, les transformateurs et les entreprises à développer leur activité sur le bio.

Le déficit d'offre locale, les coûts élevés des produits importés, l'absence de normes claires et la faible structuration des chaînes d'approvisionnement affectent directement la productivité, la conformité aux certifications et la compétitivité du secteur bio malgache. Le SYMABIO souhaite donc disposer d'une analyse nationale approfondie pour éclairer ses futures interventions en matière de structuration et d'accompagnement des acteurs de l'agriculture biologique mais également de réaliser un recueil et une capitalisation des solutions de biopesticides des fertilisants organiques à Madagascar.

C'est dans ce cadre qu'un(e) consultant(e) individuel(le) sera recruté pour conduire une analyse détaillée des besoins en intrants organiques et biopesticides dans l'ensemble du pays.

¹ Se référer aux documents suivants : - Présidence de la République. Loi n° 2020-003 sur l'Agriculture biologique à Madagascar.

- CASEF-CIRAD, 2021. Stratégie Nationale de développement de l'Agriculture Biologique – version finale.

2. Objectif général

L'objectif de la mission est de (i) **déterminer les besoins réels, actuels et futurs, en intrants organiques et en biopesticides à Madagascar**, en vue d'orienter les investissements, la structuration de l'offre locale et les appuis techniques destinés aux producteurs et entreprises engagés dans l'agriculture biologique et de (ii) faire **un recueil et une capitalisation des solutions de biopesticides des fertilisants organiques** existants à Madagascar.

3. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, le/la consultant(e) devra :

- Faire un **benchmark international** et une **capitalisation des initiatives nationales** existantes relatives à la production, la diffusion, la mise en application ainsi que l'efficacité des biopesticides et des fertilisants organiques.
- **Établir une cartographie des intrants organiques, biopesticides existants et biostimulants agréés** selon leur nature, volume, zones d'utilisation, modes d'approvisionnement, certification, caractérisation des principaux biopesticides et fertilisants organiques, décomposition des coûts par maillons
- **Analyser la demande actuelle et prospective** au niveau national notamment au niveau des bassins de production, des différents acteurs : producteurs, organisations paysannes, entreprises bio, transformateurs, pépinières, etc.
- **Identifier les contraintes majeures** : disponibilité, coûts, qualité, réglementation, transport, normes, certification.
- **Identifier les opportunités de développement d'une production locale** (compostage structuré, engrais organiques industriels, biopesticides naturels, valorisation de déchets agricoles, mesures incitatives de production et de diffusion à grande échelle).
- **Formuler des recommandations opérationnelles** pour renforcer l'accès, la production, la distribution et l'usage d'intrants organiques et de biopesticides conformes aux exigences bio nationales et internationales ainsi que les besoins en équipements et matériels connexes.

4. Étendue de la mission

Le/la consultant(e) mènera la mission en étroite collaboration avec le PIC, le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, et le SYMABIO sur toute les zones à forte production biologique à Madagascar, et particulièrement aux Territoires Vocations Agricoles Biologiques.

Les tâches principales incluent, sans être exhaustive :

Diagnostic du contexte national et benchmark international

- Analyse des approches et mécanismes au niveau international sur la production, la diffusion, la mise en application, l'homologation des biopesticides et des fertilisants organiques
- Analyse des pratiques actuelles de fertilisation et de protection des cultures dans les zones bio et agroécologiques ;
- Inventaire des types d'intrants organiques disponibles localement : composts, fumiers, guano, biofertilisants industriels, extraits végétaux, etc. ;
- Inventaire des biopesticides homologués ou utilisés ainsi que les biostimulants naturels (produits commerciaux ou préparations naturelles).

Analyse de la demande

- Identification des besoins des producteurs bio certifiés et non certifiés ;
- Évaluation des volumes requis par filière (épices, cacao, fruits, maraîchage, huiles essentielles...);
- Évaluation des besoins par région pour les zones à forte concentration d'agriculture biologique.

Analyse de l'offre locale

- Recensement des fournisseurs existants (entreprises, coopératives, producteurs indépendants) ;

- Analyse des capacités de production, de transformation et de distribution ;
- Analyse des coûts, normes et systèmes de contrôle.

Analyse des contraintes et opportunités

- Contraintes techniques, financières, logistiques, réglementaires.
- Opportunités de production locale d'engrais organiques et de biopesticides naturels ainsi que sur le dispositif de vulgarisation de proximité, à moindre coût.
- Potentiel d'intégration dans les Territoires Vocations Agricoles Biologiques (TVAB) appuyés par le PIC.

Caractériser les Biopesticides identifiées :

- Matières actives,
- Nom de la plante,
- Mode d'actions,
- Les Maladies / insectes touchées
- Catégorisation des effets : Répulsif, paralysant, létal
- Méthode de productions : description détaillée et précis du process : Quantité de matières premières, méthode d'extraction des molécules (si existant), équipements utilisés et marques, fonction des équipements, durée par étape, ...
- Mode d'application sur la plante,
- Dosage,
- Durée de rémanence,
- Stockage,
- Résultats d'expérimentation,
- Homologation,
- Toxicité : par rapport à la plante, par rapport à l'homme et les animaux,
- Cartographie des zones où on peut trouver les matières premières

Caractériser les Engrais organiques identifiés :

- Nom, volume de production annuelle, résultats des tests réalisés, Spécifications concernées (Cultures) ; liste des opérateurs fournisseurs d'intrants biologiques existants à Madagascar

Recommandations

- Modèles d'organisation de la production locale d'intrants avec un business plan simplifié destiné aux opérateurs privés
- Actions prioritaires pour renforcer l'accès aux intrants organiques et biopesticides ;
- Propositions d'incitations, de partenariats et de mécanismes de soutien pour le Ministère en charge de l'Agriculture et le SYMABIO mais également pour le secteur privé intéressé à s'y investir.

5. Durée et Livrables

La mission est prévue pour une durée totale de **60 homme-jours** répartis sur quatre mois calendaires, avec un démarrage envisagé courant janvier 2026.

Livrable	Contenu	Délai
Rapport de démarrage	Méthodologie détaillée – plan de collecte – chronogramme	1 semaine après signature
Rapport de diagnostic préliminaire	État des lieux des offres, de la demande, contraintes, premières analyses	30 jours après signature

Cartographie nationale des besoins et de l'offre et rapport d'analyse détaillée	Zones de forte demande, zones potentielles de production, filières concernées, caractérisation des biopesticides Analyse complète des besoins, filière par filière et région par région Pour les Biopesticides, dresser une liste mentionnant : -Nom de la marque -Lieu de production : Import ou export -Matières actives -Nom de(s) la matière première (nom scientifique, nom vernaculaire) -Localisation des matières premières sur Mada. -Estimation volume matières premières disponible à Mada. -Procédé de fabrication détaillé avec les dosages, ect ... -Recueil des tests/expérimentation réalisés dont les détails à mettre en annexe ainsi que les résultats des tests par type de spéculations (légumes, fruits, riz, ...) -Mode d'application : matériels, dosage, manipulation, toxicité envers les hommes et les animaux -Toxicité sur la plante - Délai d'utilisation avant consommation -Mode de stockage et durée de stockage -Durée de Péréemption -Stabilité du produit face au froid, chaleur, soleil, ... -Prix ou cout de production estimatif -Homologation -Nom du détenteur du Brevet s'il y en a Pour les Engrais organiques : -Nom de la marque, -Liste des entreprises fabricant -Lieu de production, Import ou Export, -Process de fabrication, -Matières premières, -Demande globale -Caractéristique physico-chimique (pH, granulométrie, Humidité, ...) - Résultat d'analyse -Volume disponible annuellement -Résultat de tests ou expérimentation (Rendement, Dose par Ha, nombre d'apport, Cout par Ha, ...) par type de cultures testées dont les détails à annexer au rapport	90 jours après signature
Document de recommandations	Actions, priorités, plan d'investissement, opportunités de partenariats Restitution aux parties prenantes	À la fin de la mission

opérationnelles Présentation finale	et		
--	----	--	--

6. Profil du consultant

Le consultant devra présenter :

- Un **BAC+5 minimum** en Agronomie, Sciences naturelles, Chimie, Environnement ou discipline équivalente ;
- Au moins **7 ans d'expériences confirmées** dans l'agriculture biologique, la production d'intrants organiques, en phytopathologie ou la gestion de filières agricoles ;
- Avoir mené au moins deux (02) prestations similaires dans les contextes tropicaux tels que Madagascar ;

Sont considérés comme atouts :

- Une bonne connaissance des **normes de certification biologique** (EU Organic, NOP, BIOFACH, normes nationales, etc.) ;
- Une maîtrise des dynamiques du secteur agricole malgache ;
- Une capacité prouvée à conduire des enquêtes de terrain, analyses sectorielles et consultations;
- Une excellente qualité rédactionnelle.